

# **Commission Coupes de l'Amiénois**

## **Réunion Restreinte du 13 Mars 2018**

**Présents** : MM. FERRARETTI, FOURE.

### **HOMOLOGATION**

La commission homologue des 2 premiers tours jeunes ainsi que le résultat de la rencontre de D6 précédent n'ayant pas donné lieu à contestation.

Rencontre U18 Querrieu 2 – Le Hamel du 13 janvier :

Réserve de Le Hamel concernant la participation de joueurs susceptibles d'avoir participé à la dernière journée de brassage du 18 novembre en équipe 1.

La commission dit la réserve irrecevable car les réserves ont été déposés par le capitaine de Le Hamel et non par un dirigeant majeur.

Toutefois dans un mail officiel envoyé le 15 janvier par le club de Le Hamel demandant de prendre en compte la réclamation comme quoi, l'équipe 1 ne jouant pas le 13 janvier, il ne pouvait être aligné aucun joueur ayant participé à la journée de brassage du 18 novembre en équipe première.

La commission prend en compte ce mail et après étude de la feuille de match, il s'avère que 5 joueurs avaient participé à la rencontre du 18/11 en équipe 1 ( VAN WYNSBERGHE Thibaut, HENNEBELLE Quentin ( capitaine), COTTRET Killian, BOIDIN Nolan, NICOLE Nathan ).

Etant en coupe, il faut désigner un vainqueur, aussi, la commission dit la participation des 5 joueurs irrégulière.

Elle homologue le résultat suivant : Le Hamel bat Querrieu 2 sur le score de 2 à 0.

Droit à débiter du club de Le Hamel.

### **PRECISIONS**

La commission fixe les dates des tours finaux en jeunes :

- 8<sup>ème</sup> Finale : le lundi 2 avril voire le samedi 31 mars
- ¼ Finale : le jeudi 10 mai
- ½ Finale : la samedi 19 mai
- Finale : le samedi 16 juin

La commission fixe les dates des tours finaux en seniors :

- 8<sup>ème</sup> Finale : le mardi 1<sup>er</sup> mai
- ¼ Finale : le mardi 8 mai
- ½ Finale : la samedi 19 mai
- Finale : le samedi 10 juin

S'il advenait qu'il faille jouer en semaine pour permettre de finir dans les délais, la commission ne se l'interdit pas en étant conscient de la gêne occasionnée.

Un tirage public aura lieu avant le 8 mai afin d'établir le tableau final ( ¼ - ½ et Finale )

## **TIRAGES 8ème Finale**

U 18 : Lundi 2 Avril 2018 à 11 HEURES 00 sur le terrain du 1<sup>er</sup> club nommé

1 arbitre par rencontre à la charge du club recevant et FMI Obligatoire

Match n° 1 : LE HAMEL – AMIENS AC

Match n° 2 : AMIENS OLYMPIQUE U16 – AMIENS PIGEONNIER

Match n° 3 : CORBIE – AMIENS RC ( samedi 31/03 à 16h 30)

Match n° 4 : AS2A – AMIENS PORTO U16

Match n° 5 : LIGNIERES CHATELAIN – DES 2 VALLEES ( samedi 31/03 à 16h 30)

Match n° 6 : CONTY/LOEUILLY – POIX BC ( samedi 31/03 à 16h 30)

Match n° 7 : TALMAS/FIENVILLERS – FLESSELLES

Match n° 8 : AILLY SUR NOYE – SALEUX ( samedi 31/03 à 16h 30)

U 15 : Samedi 31 MARS 2018 à 16 HEURES 30 sur le terrain du 1<sup>er</sup> club nommé

1 arbitre par rencontre à la charge du club recevant et FMI Obligatoire

Match n° 1 : AILLY SUR SOMME – AS2A

Match n° 2 : DOULLENS – VIGNACOURT/FLESSELLES

Match n° 3 : VILLERS BRETONNEUX – AMIENS OLYMPIQUE

Match n° 4 : POIX BC – SALOUEL

Match n° 5 : AMIENS PIGEONNIER – TALMAS/FIENVILLERS ( samedi 31/03 à 16h 30)

Match n° 6 : AMIENS MONTIERES – CAMON 2

Match n° 7 : CONTY/LOEUILLY – LONGUEAU U14 ( samedi 31/03 à 16h 30)

Match n° 8 : DREUIL/ST SAUVEUR – CORBIE

Prochaine réunion : sur convocation

Le Président de la Commission : P. FOURE

Le Secrétaire de séance : A. FERRARETTI